Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE PLURIDISCIPLINAIRE

Fréquence
TRIMESTRIELLE

Volume 1,
Numéro 3,
Novembre 2025

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

LES ÉDITIONS CROCO

Journal International des Sachants

Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Site web: https://revuejds.net/
Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access

Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :

https://sjifactor.com/passport.php?id=24370

https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009

https://ascidatabase.com/masterjournallist.php?v=3079-3009

https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526

https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/

Impact factor : SJIF 2025 : 3.767

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)
ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargéde diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheich Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;

ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

SILUE N'tchabétien Oumar
Maître de conférences CAMES,
Université Alassane Ouattara

.....

Contacts JDS

Site web: **https://revuejds.net/**
Email : **revuejds@gmail.com**
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: https://sjifactor.com/passport.php?id=24370

ARI : https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009

ASCI: https://ascidatabase.com/masterjournallist.php?v=3079-3009

IPIndexing: https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526

Ent'revues: https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access"* relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («…. »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de …

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
  Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
  Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
  Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Les rapports nature et pouvoir politique dans la littérature de Bernard Dadié et Friedrich Schiller**
N'Dah Franck Ben Houassa KOUAMÉ & Léon Charles N'CHO…… **1-15**

2. **La politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne face au régime d'apartheid en Afrique du Sud de 1949 à 1990**
Jean-Yves KOUASSI & Ardjouman FOFANA…….. **16-32**

Etudes hispaniques

3. **Uso de preposiciones a/en y por/para por los estudiantes marfileños : análisis de errores**
Kouakou Béhégbin Désiré KONAN & Ousmane DIAWARA …… **33-43**

4. **Estudio comparativo entre la sociocrítica de Pierre Zima y el Pachacuti literario agruediano**
Doforo Emmanuel SORO……..... **44-57**

5. **La violencia en la novela testimonial latinoamericana: un estudio de las obras de Manlio Argueta**
Kouassi Abraham PALANGUE……..... **58-72**

Anglais

6. **Femmes, résistance et espoir dans A Lesson Before Dying de l'écrivain afro-américain Ernest J. Gaines**
Adama SORO…….. **73-85**

7. **Epistemic and dynamic markers and their discursive functions in political and legal discourses in 1984**
Kouakou Félix KOFFI…… **86-96**

Lettres Modernes

8. **Lecture transpoétique de chants de brumes de Kama Kamanda**
Carlos SÉKA……..... **97-113**

9. **Paratextualité et significativité textuelle de Le commandant Chaka de BABA Moustapha**
Kouadio Jean Parfait KAKOU……..... **114-139**

10. **De la performance à la sanction du personnage sexué chez Zola : une descente aux enfers ?**
Famahan SAMAKÉ…… **140-158**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

11. Du viol à la survivance :
étude sociolittéraire de cicatrices de Cheikh Omar Zoré
TIBIRI Dieudonné……..... **159-179**

12. Naturalisme zolien et intertextualité romantique :
exemple du roman Le Rêve d'Emile Zola
Assane Faye NDIAYE…… **180-193**

13. Discours intermédiatique comme principe narratif
dans Nouvel an chinois de Koffi Kwahulé
Nancy Mireille Kanon…… **194-207**

14. Le narrateur enfant, porte-voix du chaos socio-politique
africain dans l'écriture mabanckouenne
Angèle Nonnourou COULIBALY Épse KEI…….. **208-221**

15. Fonctionnement des phatèmes d'ouverture et de clôture dans les
échanges conversationnels entre élèves et entre enseignant-élèves
Brighella Jofrène KAYA BOUSSEMBOU, Prisca Aubain MFOUTOU &
Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU…… **222-233**

16. Chanter le tabou pour théâtraliser l'indicible en Côte d'Ivoire :
dérision, subversion et engagement dans la musique ivoirienne contemporaine
YOKORE Zibé Nestor, ADJOUMANI Kouassi Martin &
GOH Tianet Yannick Emmanuel…… **234-253**

17. La pérennité des forêts verdoyantes de la région du Tonkpi
en Côte d'Ivoire : une sommation des génies bienfaiteurs
Wato Pierre LIEU……..……..... **254-265**

SECTION 2 : COMMNUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

18. L'Intelligence artificielle générative, levier de transformation de
l'enseignement-apprentissage et de la communication à l'ENSup de Bamako
Ousmane DRAMANE……..... **266-282**

19. Pour une approche culturelle de l'impact des médias sociaux
sur l'intelligence économique
GUEU Singo Provos & DJE BI Kahou Albert…… **283-299**

20. Revue de l'alphabet de l'Abbey
N'Guessan Edmond APIA…….. **300-314**

21. Information éditoriale et téléphonie mobile en Côte d'Ivoire :
modèle de diffusion avec le « SMSlivres »
Renaud-Guy Ahioua MOULARET……..... **315-337**

22. Pour une herméneutique sémiotique du rite ''kpe sɔsɔ'' du Sud du Togo
Zinsou HOUNZANGBE…… **338-355**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

23. Pratique du bilinguisme en milieu scolaire tchadien : le cas du Lycée Joseph Brahim Seid (Pala) du Mayo-Kebbi Ouest
OUSMANE HASSANE OUSMANE, MOUYEBE OUASSANG & ALI MOUSSA…….……... **356-375**

24. Les pratiques journalistiques en Afrique face à l'émergence de l'intelligence artificielle
Maimouna DIA & Abdou DIAW…… **376-387**

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

25. Augustin Kassi : odyssée d'un peintre naïf dans le monde de l'art
Krou Eugène ASSOUMOU……..... **388-401**

26. Le conte, moyen d'éducation et d'enracinement culturel de la jeunesse en Côte d'Ivoire
Ahouné Aké Marx……..... **402-416**

27. Le Tangani, identité culturelle des Baoulé Ayaou de Bouaflé à l'épreuve de la modernité
Didier Patrick ABBÉ & Kiklan Désiré TOURÉ…….. **417-430**

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

28. Les maisons coloniales commerciales de Dimbokro : un patrimoine négligé
Nagnénégué KONE..... **431-440**

Histoire

29. Les forces de sécurisation des élections présidentielles (FOSEP) au Togo : entre heurs et heurts (1993-2020)
Kouamé Jean Luc KOUASSIBLE & DIAKITE Brahima……... **441-458**

30. Savoirs et savoir-faire indigènes au Khasso : cas de la prise de culotte et de pagne
DIANKA Balla…… **459-476**

31. La vie socioculturelle des populations transfrontalières : Cas des Nafana, Mo-Degha et Koulango (XIXe-XXe siècle)
Mamadi Noumtchè OUATTARA & Adja Doubia Angèle KOUAKOU……. **477-488**

32. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso, de 1963 à 2009
Alphonse BONI & Boubacar SAMBARE……... **489-505**

33. Une relecture de l'ambassade britannique en pays ashanti en 1817
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE……... **506-522**

34. Intervention des grandes puissances dans les crises en Afrique centrale : entre partenariats et enjeux géopolitiques ?
METSENA NDJAVOUA & Fodé Bangaly KEITA…… **523-533**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

35. L'évolution historique des relations économiques transsahariennes avec la partie occidentale du bassin du lac Tchad
Aboukar ABBA TCHELLOU…… **534-546**

36. Rituel du couronnement du pharaon Horemheb dans l'Égypte du Nouvel
Assa Dramane TRAORE…… **547-561**

Géographie

37. Variabilité climatique et saisons pluvieuses dans les régions du Gontougo et de l'Indenié-Djuablin (Est de la Côte d'Ivoire)
Ali Kouabenan KOUAKOU, Kouakou Charles KONAN,
Kouadio Philippe Michael KONAN & Arsène DJAKO…… **562- 579**

38. Pêche et changement climatique dans le delta central du Niger : cas de la commune de Djenné au Mali
Idrissa Issa CISSE & Mahamar ATTIN …… **580- 593**

39. Cartographie de l'érosion hydrique par application du modèle RUSLE à Akouai-Santai (Bingerville)
Kobenan Etienne BINI, Kouadio Eugène KONAN,
Seydou Alassane SOW & Tiyégbo TOURE…… **594-610**

40. Les conditions de vie des personnes déplacées dans l'ouest du Niger (Gothèye)
DAOUDA BANA ASKANDARA &
ABDOULAYE BOUREIMA HASSANE…….. **611-625**

41. Perception des nuisances socio-environnementales des déchets d'emballages plastiques dans la ville de bouaké (Côte d'Ivoire)
Bakary FOFANA, Angby Koffi Sidoine YAO &
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ & Bazoumana DIARRASSOUBA……. **626-641**

42. Perception des populations sur la gestion des services sanitaires et la qualité de soins dans la commune urbaine de Koudougou (Centre-Ouest du Burkina Faso)
Sylvain Roger BONKOUNGOU & Mathieu NAMA…….. **642-657**

43. État des lieux de la gestion des ordures ménagères au port d'Abidjan
YRO Koulai Hervé, DJORO-DJAPI Élodie Ange Éléonore &
TOURE Noun Nadine Vanessa……... **658-670**

44. Rôle stratégique des radios locales dans la reconstruction sociale à Toulepleu
GAHIÉ Gnantin Mathias, KOFFI Assoumou André Luc,
Yaraba YEO KOFFI Brou Émile & LOUKOU Alain François……... **671-688**

45. Typologie résidentielle et dynamiques socio-spatiales de l'habitat dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)
Ohomon Bernard EVIAR & N'Dri Ernest KOUADIO…..... **689-706**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

46. Dynamiques d'occupation et réorganisation des activités touristiques sur le littoral de Port-Bouët à Abidjan (Sud-Côte d'Ivoire)
Kouassi Aimé YAO…… **707-721**

47. Effets environnementaux des activités économiques transfrontalières à Igolo (commune d'Ifangni)
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, SABO Denis & DOSSOU GUEDEGBE Odile V…… **722-740**

48. Migration planifiée et stress foncier dans le département de Bouaflé, centre-ouest ivoirien
Ouattara Issa BOURAHIMA, Kouassi Combo MAFOU & Coulibaly SEIDOU…… **741-758**

49. Problèmes environnementaux à Abobo-Sagbé : former à l'écocitoyenneté, une urgence éducative et sanitaire en Côte d'Ivoire
Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA……..…. **759-776**

50. Pratiques agricoles et dégradation des terres dans le canton Bénoye (département de Ngourkosso au sud du Tchad)
KELGUE Salomon, DJEMON Model & NODJIHOUDOU Alexis …….... **777-793**

51. Facteurs morpho-climatiques du risque d'inondation de la plaine alluviale sur l'axe Bakel-Matam (fleuve Sénégal)
Gallo NIANG, Seydou Alassane Sow, Mbagnick FAYE & Mamadou NDIAYE……..... **794-812**

52. Facteurs climato-marins et dynamique côtière de Grand-Bassam de 1980 à 2023
Abazé Henri-Joël BEDA, Yao Dieudonné KOUASSI & Kouamé Fulgence KOUAME…… **813-826**

53. Maraîchage des femmes à Karakoro : entre opportunités économiques et fragilités structurelles
Kouakou Camille GOLI, Tiécoura Hamed COULIBALY, Yao Mathias LOUKOU, Tchérégnimin Alidjata YEO & Koffi Simplice YAO…… **827-843**

Philosophie

54. Le féminisme en contexte africain : vers une égalité réelle entre l'homme et la femme ?
Christ Guy Roland GBAKRÉ …… **844-858**

55. De la culture du blâme à la culture positive de l'erreur : enjeux d'une conscience éthique d'amélioration continue en milieu médico-hospitalier
Keumian Anicet DAGUI…… **859-875**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

56. La valeur sociale du darwinisme au-delà des frontières de la lutte et de la sélection
Bourahima Ouattara N'GUETTIA…….. **876-888**

57. L'Afrique et le défi de développement social
Firmin Konan YAO……..... **889-901**

58. L'éthique à l'épreuve des stratagèmes bioéconomiques de l'industrie biotechnologique chez Céline Lafontaine
Attchoumounan Paulin OUATTARA……. **902-916**

59. Violence par les élèves dans les écoles secondaires du Sénégal : le paradoxe de l'enseignement des valeurs morales
Guène FAYE & Ousmane KANTE ……..... **917-934**

60. Probabilisme et démocratie en Afrique : Quelle contribution ?
Koffi Mathurin N'GUESSAN……. **935-945**

61. Technosolutionnisme et environnement : enquête d'éthique des technologies vertes
Sionfoungon Kassoum COULIBALY…… **946-958**

Anthropologie et sociologie

62. Foi, pratiques religieuses et performances des étudiants du département de Sociologie de l'université de Kara (Togo)
Nadiédjoh TCHELEGUE, Tamégnon YAOU & Yarou GUERA CHABI YORO……... **959-975**

63. Protection et prise en charge de l'enfant au Mali : services et établissements étatiques et conventionnés
Drahmane Fondo……..... **976-996**

64. Les élèves acteurs et victimes. Une analyse sur les expériences de consommation de drogues au Collège Catholique Monseigneur René Kouassi de Dabou
ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon & NIAMKE Jean Louis…… **997-1018**

65. Radicalisation des groupes islamiques au nord du Mali : une analyse socio-politique du phénomène
KONE Drissa & TOUKPO Guy Oscar Sical……... **1019-1030**

66. Mutations foncières et reconfiguration des rapports à la terre à Gokra (centre-ouest ivoirien)
BRIGNON TAPE Gboua Axel-wilfried & KONE Moussa …… **1031-1049**

67. L'accompagnement numérique des enfants par les parents : fracture ou continuité éducative ?
GNAHORE Batty Gervais…….. **1050-1064**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

68. **CMU et non-recours : analyse sociologique des perceptions et pratiques des premiers étudiants bénéficiaires de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Amenan Ruth Marylise KOUASSI, Sandra Méledje MEL & Attia Michel AKABILE **1065-1085**

69. **Gouvernance des Dros et résilience des victimes à Bouaké**
JOSELINE SAGOUHI GNAKA, MANAN Gnamien Elie & TCHETCHE Obou Mathieu..... **1086-1102**

70. **Enjeux et défis de stabilisation des rapports sociaux dans le milieu rural ivoirien**
Roméo BIE & Ludmilla Yaa Kra Mensan Adjéi..... **1103-1118**

71. **Résilience des populations riveraines dans la gestion des ressources de l'Okpara à Tchaourou au Bénin**
Amoussoun Zacharie BADJAGOU, Abdel Aziz MOSSI & Okry Brice IDJIWA..... **1119-1137**

72. **Diversité de formes de gestion conjointe de la famille chez les couples mariés d'Air-France (Bouaké, Côte d'Ivoire)**
KONAN Yao Escar, YEBOUA Atta Kouassi Didier & KOUAKOU Konan Jérôme..... **1138-1155**

Psychologie

73. **Réseaux sociaux, organisation du travail et procrastination chez les élèves de 3e à Adjamé**
Yemou Jeanne N'TAIN..... **1156-1173**

74. **Intelligence émotionnelle, Motivation et Investissement Subjectif chez les enseignants du secondaire public de Côte d'Ivoire**
Aya Michèle Edith Koffi..... **1174-1188**

75. **Vécu psychique du trauma de la violence sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom**
Kouakou Alain PRAO, Ekissi Jean Armel KOFFI & Marie-Joelle Akiapo AKIAPO..... **1189-1206**

76. **Mécanismes endogènes de santé mentale en contexte de crise sécuritaire : Cas de Kaya (Burkina Faso)**
Ali TAO, Marian BELEM, Daouda KOUMA & Rasmata NABALOUM BAKYONO..... **1207-1221**

Science de l'éducation

77. **Résoudre la crise des séries scientifiques aux lycées de Toliara par le renforcement du matériel didactique**
Bastoine CHADHOULI & Marinah NANTENAIKO..... **1222-1238**

78. **Les usages de l'intelligence artificielle et leur incidence sur les performances scolaires des élèves du secondaire au Burkina Faso**
Adama TRAORE & Benjamin SIA..... **1239-1256**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

79. Cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics : une esquisse littéraire
Soumaïla ONGOÏBA, Houdou Attikou DIALLO & Abdoulaye MAIGA…... **1257-1274**

80. Vers une meilleure accessibilité aux services de santé grâce aux énergies renouvelables au Mali : cas de la commune rurale de Kalaban Coro
Ahmadou Abdourahimi DIALLO, Bokary DIALLO,
Adama DIABATÉ & Houdou Attikou DIALLO……. **1275-1288**

81. Contribution des institutions de microfinance au bien-être des femmes en Guinée
Diarra ZOUMANIGUI & Fatoumata Kenda DIA…… **1289-1305**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Journal International des Sachants

547

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Rituel du couronnement du pharaon Horemheb dans l'Égypte du Nouvel

Assa Dramane TRAORE
Université des Sciences Sociales et de Gestion,
Bamako – Mali,
Email : assatra84@gmail.com

Date de soumission : 15-10-2025
Date de publication : 30-11-2025

Résumé

Le présent article propose une analyse du texte du couronnement d'Horemheb (qui signifie Horus est en fête), Le couronnement d'Horemheb, après les crises politiques et religieuses d'Akhenaton, marque la restauration de la monarchie égyptienne et sa légitimité divine. Issu d'un milieu non royal, il gravit les échelons militaires et administratifs pour accéder au trône, soutenu par le clergé d'Amon. Son sacre, rituel ancien mieux documenté au Nouvel Empire, comprenait l'intronisation par Amon-Rê et Horus, l'attribution de la titulature royale et la proclamation devant le peuple, soulignant filiation divine, respect de Maât et réunification des Deux Terres. Le texte insiste sur sa prédestination, la protection d'Horus et son rôle de garant de justice et d'ordre. La cérémonie, accompagnée de célébrations, illustrait la suprématie du roi et son rôle central dans l'harmonie cosmique et sociale. Sur le trône, Horemheb réorganisa l'État et restaura les temples, consolidant l'autorité royale et la prospérité du royaume. Son règne, stable et respectueux des traditions, symbolise le retour à l'ordre et à la continuité dynastique après une période de bouleversements.

Mots-clés : Couronnement, Divinité, Horemheb, Maât, Nouvel Empire.

Coronation ritual of Pharaoh Horemheb in New Kingdom Egypt

Summary

This article offers an analysis of the coronation text of Horemheb (meaning "Horus is in celebration"). The coronation of Horemheb, following the political and religious crises of Akhenaten, marks the restoration of the Egyptian monarchy and its divine legitimacy. Coming from a non-royal background, he rose through military and administrative ranks to ascend the throne, supported by the clergy of Amun. His coronation, an ancient ritual better documented in the New Kingdom, included enthronement by Amun-Ra and Horus, the granting of royal titulary, and proclamation before the people, emphasizing divine lineage, respect for Ma'at, and the reunification of the Two Lands. The text highlights his predestination, Horus's protection, and his role as guarantor of justice and order. The ceremony, accompanied by celebrations, illustrated the king's supremacy and his central role in cosmic and social harmony. On the throne, Horemheb reorganized the state and restored temples, consolidating royal authority and the kingdom's prosperity. His reign, stable and respectful of traditions, symbolizes a return to order and dynastic continuity after a period of upheaval.

Keywords: Coronation, Divinity, Horemheb, Ma'at, New Kingdom.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Introduction

L'étude du couronnement du pharaon Horemheb est particulièrement intéressante, car son avènement intervint après une succession de règnes instables et une série de ruptures institutionnelles provoquées notamment par la réforme religieuse du roi Aménophis IV, Akhenaton. Bien qu'il ne succédât pas directement à ce dernier, Horemheb hérita d'un trône affaibli, marqué par l'effacement de la monarchie traditionnelle et par une continuité dynastique brisée. Ce contexte troublé explique la réception particulièrement favorable que les Égyptiens réservèrent à Horemheb .

Le passage « le peuple entier du pays se réjouit de ses paroles lorsqu'il est appelé en présence du monarque » (C. Lalouette,1984 : p.44), montre l'admiration que le peuple éprouvait déjà pour le général Horemheb sous le règne d'Ay. Cette approbation témoigne de la confiance placée en lui comme futur dirigeant. Son arrivée au pouvoir ne suscite donc pas d'inquiétude, mais un réel espoir de voir restaurés l'ordre, après les troubles de la période amarnienne.

L'objectif de cette contribution est d'examiner en détail le texte relatif au couronnement d'Horemheb afin d'en dégager les principaux thèmes. Les termes « sacre », « couronnement » et « intronisation », utilisés pour désigner l'inauguration d'un règne, portaient à la fois un sens général aisément compris et des valeurs spécifiques distinctes : le sacre soulignait l'onction, le couronnement l'attribution de la couronne, et l'intronisation l'installation sur le trône. Chacun de ces mots désignait par métonymie la cérémonie inaugurale d'un règne égyptien, qui comprenait un ensemble de rites formant collectivement le rituel du « sacre » ou du « couronnement ». (M-A. Bonhême et A. Forgeau :1988).

Selon F. Maruejol, 2015, p.152), le rituel de couronnement du pharaon existait depuis les débuts de la royauté égyptienne, mais les traces qui en subsistaient étaient peu nombreuses avant la XVIIIe dynastie. Ce n'est qu'à partir de cette période que la cérémonie se déroula plus régulièrement et de manière plus élaborée. Cette rareté des sources s'explique probablement par l'état avancé de dégradation des complexes funéraires royaux et des temples, qui n'avaient jusqu'au Nouvel Empire transmis qu'un nombre limité de documents, souvent fragmentaires.

Néanmoins, les fouilles archéologiques révélèrent parfois des découvertes remarquables. Grâce à ces témoignages, la cérémonie inaugurale évoquée précédemment put être mieux documentée à cette époque, permettant ainsi une compréhension plus précise de l'ensemble des rites qui composaient le rituel du couronnement ((F. Maruejol, 2015, p :152).

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

F. Maruejol poursuit en notant que la plus ancienne représentation connue de la cérémonie du couronnement remonte au règne du roi Ounas[1] . Malgré la disparition partielle de la scène, les oreilles de Seth[2] et la main qu'il posa sur le pschent permirent d'identifier l'imposition des couronnes. Ce rite était alors accompli, comme plus tard dans le temple de Hatchepsout[3] à Deir el-Bahari, par le protecteur de la Haute-Égypte, tandis que, probablement de l'autre côté du roi, Horus[4] représentait la Basse-Égypte. (F. Maruejol, 2015 : p.152).

Le cadre géographique de cette étude se situe dans l'ensemble de l'Égypte ancienne, avec une attention particulière portée au Nouvel Empire. Cette période, que les égyptologues datent entre 1590 et 1085 av. J.-C., représentait la troisième grande phase de stabilité et de prospérité de la monarchie pharaonique, correspondant aux XVIIIe, XIXe et XXe dynasties.

S'étendant sur plus de cinq siècles, le Nouvel Empire se distinguait par son raffinement et ses profondes évolutions. La XVIIIe dynastie, en particulier, ouvrait l'ère la plus prestigieuse de l'histoire égyptienne, dominée par des souverains illustres tels qu'Amenhotep, Touthmôsis, Hatchepsout, Akhenaton, Néfertiti, Toutankhamon, Horemheb, ainsi que, plus tard, Séthy et les Ramsès. Sous leur autorité, l'Égypte s'était affirmée comme une puissance impériale, dont l'influence s'étendait de la Mésopotamie[5] à la Nubie[6]. Thèbes, capitale florissante, jouait alors le rôle de centre politique et religieux, dominée par la puissance grandissante du clergé d'Amon.

Horemheb est mentionné dans divers ouvrages. Par exemple, dans la section consacrée à l'histoire de la période pharaonique du Dictionnaire de l'Égypte ancienne (Jean Leclant et al., : 1998), il est juste indiqué que les successeurs du pharaon Aménophis IV, qualifié d'hérétique, meurent très jeunes, ce qui permet au général Horemheb de s'emparer du pouvoir.

Dans Histoire de l'État pharaonique de Dominique Valbelle (1998), on trouve des passages relatifs au récit de la jeunesse de Ramsès II, qui peuvent être rapprochés de l'inscription de son

[1] Dernier souverain de la Ve dynastie
[2]L'un des dieux les plus connus, les plus anciens et les plus controversés de l'Égypte ancienne. Ses aspects négatifs se mêlent à ceux positifs, des origines : Seth et Osiris sont associés comme protecteurs de la royauté, avec le roi « héritier des deux frères », unissant les « offices d'Horus et de Seth ».
[3]Reine égyptienne appartenant à la XVIIIe dynastie.
[4]Divinité égyptienne majeure. Symbole du ciel dans son entier, il a ensuite été identifié au soleil, dont il constitue l'une des formes principales. Dès l'époque prédynastique, Horus est identifié au roi, qui est tout à la fois son héritier terrestre et son incarnation.
[5]La Mésopotamie, vaste région de 375 000 km² englobant les terres basses des bassins de l'Euphrate et du Tigre, correspond approximativement aux territoires actuels de l'Irak et du nord-est de la Syrie. Elle constitue le plus ancien foyer de civilisation et, entre le VIe et le Ier millénaire avant notre ère, le plus important centre culturel et politique de la région.
[6]Le Soudan actuel.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

couronnement, bien qu'adaptés à un nouveau contexte. L'ouvrage mentionne également la reine Moutnedjemet, épouse d'Horemheb.

Le document utilisé dans le cadre de cette étude, se trouve dans l'ouvrage dans de Claire Lalouette intitulé « Textes Sacrés et Textes Profanes de L'Ancienne Égypte I » (1984). Ce recueil rassemble des écrits variés : décrets royaux, récits de grandes figures, portraits du peuple ordinaire, conseils de sagesse et méditations sur la vie et la mort.

À travers les Textes sacrés et Profanes se dessine le portrait d'une société humaine universelle. On y découvre des croyances ancestrales, nées des songes les plus profonds et instinctifs, qui ont d'abord servi à expliquer le monde. Ces textes abordent aussi les thèmes qui touchent le cœur humain : la fuite du temps, la présence inévitable de la mort, les joies simples de l'existence sous le soleil, la bénédiction de l'eau apportée par le fleuve, et la mélancolie. Pourtant, malgré ces sujets graves, les poètes de ce peuple dégagent une impression de paix, sans doute parce qu'ils détiennent les secrets de l'immortalité, transmis à travers les pyramides, les sarcophages et le Livre des Morts[7]. Tout cela est réuni dans cet ouvrage[8].

Cette contribution se propose d'examiner ce que le texte du couronnement d'Horemheb révèle, d'une part, sur le rituel royal en Égypte et sur les principes qui régissent l'accession au pouvoir pharaonique en général, et d'autre part, sur les conditions particulières qui marquèrent l'avènement d'Horemheb. Pour répondre à cette problématique, l'approche méthodologique adoptée repose sur une analyse approfondie de la source en question.

De cette lecture attentive émergent trois grands axes, qui constituent l'ossature de l'étude :

- D'abord, qui est Horemheb et les éléments ayant permis l'accession d'Horemheb au trône, telles que sa naissance divine ou la conduite exemplaire qu'il incarnait, et qui formeront le premier volet de l'analyse ;
- Ensuite, les étapes du rituel du couronnement, comprenant la présentation et l'accueil d'Horemheb par Amon-Rê, l'attribution de la titulature royale ainsi que la proclamation du nouveau roi devant le peuple, développées dans un second temps ;
- Enfin, les actions entreprises par Horemheb en tant que souverain, qui constitueront le troisième volet de la réflexion.

[7]Le Livre des morts est une collection de textes et d'illustrations que les Égyptiens employaient afin de guider et protéger les défunts lors de leur périple vers l'au-delà.
[8]C'est extrait de la préface signée Pierre Grimal, qui introduit l'ouvrage de Claire Lalouette Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Égypte.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Une fois ces thématiques clairement établies, il s'agira d'en examiner chacune dans le détail, afin de mieux comprendre le déroulement du couronnement royal en Égypte ancienne et les spécificités liées à l'intronisation d'Horemheb.

1. Prélude à la royauté d'Horemheb

Issu d'un milieu non royal, il se distingue par son parcours militaire et administratif, qui le conduit progressivement vers le pouvoir suprême. Son élévation, soutenue par ses qualités personnelles, son habileté politique et la faveur divine, illustre la transition d'un serviteur de l'État à un souverain légitimé par les dieux et reconnu par le peuple. L'étude de ses origines et des éléments ayant contribué à son avènement permettra ainsi de mieux comprendre les fondements de sa légitimité royale.

1.1. Qui est le pharaon Horemheb ?

La date de naissance d'Horemheb demeure inconnue, mais les chercheurs estiment qu'il vit probablement le jour sous le règne d'Amenhotep III[9]. Ses origines familiales restent obscures : ni ses parents, ni ses frères et sœurs ne sont mentionnés dans les sources. Le récit de son couronnement nous est conservé sur le pilier dorsal d'un groupe statuaire représentant Horemheb aux côtés de son épouse, la reine Moutnedjemet.

Durant ces années, Horemheb, alors général, joua un rôle de premier plan. Il prit en charge une grande partie des affaires administratives du royaume et jouissait d'un immense prestige, renforcé à la fois par son autorité militaire et par la noblesse de son origine (C. Lalouette, 1984, p. 287).

Avant son avènement, il exerça diverses hautes fonctions : scribe des recrues, scribe royal, général de l'armée, puis grand majordome. Sous Toutankhamon, il reçut même le titre de prince et intégra le cercle des douze dignitaires les plus influents de l'État, les *Semerou*. Âgé alors d'environ quarante-cinq ans, il monta sur le trône et inaugura un règne d'un peu moins de trente ans (M. Desti, 2016, p. 1-2).

1.2. Les facteurs ayant favorisé le couronnement d'Horemheb

Après la période dite de « l'hérésie amarnienne », initiée par Aménophis IV-Akhenaton, le clergé d'Amon de Thèbes parvint peu à peu à rétablir son autorité. Ce retour en puissance s'expliqua en partie par la fragilité des règnes éphémères de Toutankhamon et d'Aÿ. Mais, au-

[9]Amenhotep III, ou Aménophis (appelé Amenôphthis en grec), est le neuvième pharaon de la XVIIIe dynastie.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

delà de cette instabilité politique, d'autres éléments jouèrent également un rôle déterminant dans l'ascension d'Horemheb jusqu'au trône d'Égypte.

Ce premier chapitre se consacrera à l'étude de la légitimité divine de Horemheb en tant que pharaon et des traits de son autorité personnelle, en particulier sa faculté à imposer ses paroles et à convaincre par sa parole.

1.2.1. La prédestination royale

> Le texte du couronnement d'Horemheb le présente en ces termes : « Le dieu parfait, fils d'Amon, descendant de Kamoutef, celui qu'a élevé Amon le roi des dieux, dont Horus fils d'Isis est le gardien assurant la protection magique. Il est sorti du sein maternel, déjà paré du prestige et revêtu de la couleur divine… Son bras pendant encore comme celui d'un enfant que les grands comme les humbles déjà se prosternaient, les nourritures lui communiquaient leur force alors qu'il était un petit, sans sa raison encore. Image divine, avec sa couleur, pour les yeux de celui qui contemple sa forme ; la protection de son père Horus était derrière lui, car celui qui l'avait engendré assurait aussi sa garde. (C. Lalouette, 1984, p.44).

Le texte insiste d'abord sur la nature divine et parfaite d'Horemheb, le présentant comme « fils d'Amon » et « descendant de Kamoutef[10] », une forme du dieu solaire Rê, ce qui ancre son pouvoir dans une lignée divine prestigieuse. L'image du pharaon « sorti du maternel sein, déjà paré du prestige et revêtu de la couleur divine » exprime l'idée que dès sa naissance, il porte en lui l'essence divine. Il faut préciser que les dieux se fournissent à leur parfum, mais aussi à leur couleur. L'or, le cuivre et le lapis-lazuli constituent « les matériaux » symboliques du corps du soleil (Lalouette, 1984, p.288, note 119). La « couleur d'Horemheb » doit ainsi être comprise comme celle de l'or, la chaise lumineuse et divine du soleil. Le fait que « les grands comme les humbles se prosternent déjà » devant lui, malgré son jeune âge, illustre la reconnaissance sociale et cosmique immédiate de son rang.

La référence à son bras « pendant comme celui d'un enfant », « sans sa raison encore », est une métaphore puissante ; elle rappelle son état d'innocence et de dépendance initiale, tout en indiquant que cette faiblesse apparente est protégée par la force divine incarnée par Horus, son « gardien assurant la protection magique ». Cette protection paternelle est essentielle car elle garantit la continuité et la stabilité du pouvoir royal. Bien qu'Horemheb se réclame de la filiation d'Horus, dieu protecteur de sa ville natale, il affirme également son lien avec Amon, dont les

[10]Kamoutef évoquait Rê qui naissait chaque matin, en taureau, de la Vache céleste, Nout ou Hathor, représenté comme un jeune veau d'or du matin. Arrivé à son zénith en pleine force, il fécondait sa mère avant de disparaître le soir dans sa bouche, entamant ainsi une gestation nocturne. Au Nouvel Empire, Kamoutef est devenu une divinité indépendante, un dieu créateur à part entière. Par ce biais, Horemheb s'inscrit dans le cycle solaire d'Héliopolis.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

prêtres constituant un clergé influent et puissant, ce qui renforce sa légitimité politique et religieuse.

Enfin, le passage souligne la visibilité de la « couleur divine » et de la « forme » d'Horemheb comme une manifestation spectaculaire, destinée à impressionner « celui qui contemple ». La double protection par Amon, source de son pouvoir, et par Horus, en tant que gardien, confère au roi un caractère sacré et invulnérable.

Le second extrait du texte de couronnement est ainsi libellé :

> Horus connaissait le jour de son avènement, quand il lui donnerait la royauté qui lui revenait. (En attendant), ce dieu exaltait son fils devant le peuple entier du pays ; il désirait « étendre ses pas » jusqu'à ce que vienne le jour où il recevrait sa fonction, et il se manifestait comme l'aimé du roi, auprès de lui. Le cœur du souverain était satisfait de sa condition, se réjouissant de son élection. (C. Lalouette,1984, p.45).

Ce passage met en scène la reconnaissance et la consécration d'Horemheb par Horus, garant divin de la royauté. Dès l'ouverture, il est précisé qu'Horus « connaissait le jour de son avènement », ce qui souligne que la montée sur le trône s'inscrit dans une volonté divine prédéterminée. En présentant son « fils » devant le peuple, Horus manifeste publiquement son choix, conférant ainsi à Horemheb une légitimité incontestable. Cette présentation met en lumière la filiation divine et la préparation spirituelle du futur roi, qui attend le moment où il recevra officiellement sa fonction.

Le texte souligne ensuite la relation d'amour et de proximité entre Horus et Horemheb : ce dernier est « l'aimé du roi », ce qui traduit la faveur du dieu à son égard. Le souverain, conscient de son élection, « se réjouit de sa condition », révélant la sérénité et la joie de celui qui sait avoir été choisi par la divinité.

1.2.2. Horemheb, maître de la parole et de l'ordre

Dans le texte de couronnement du roi Horemheb, on peut lire le passage suivant :

> Horus l'établit en tant que « Bouche Supérieur du pays », pour fixer la loi des Deux-Rives et en qualité de « Prince du pays tout entier ; il était l'Unique, sans pareil, et les destins des Deux Terres étaient dans sa main. Le peuple entier de réjouit de ses paroles ; lorsqu'il est appelé en présence du monarque, quand le palais se met en colère, dès qu'il ouvre la bouche et répond au roi, il (le palais) se satisfait de ses paroles-lui, l'Unique, l'efficient, dont le semblable n'est pas venu à l'existence… Tous ses desseins sont dans les bras de l'Ibis, ses pensées sont à l'image du Seigneur de Heseret, tandis qu'il se réjouit de la Vérité-Justice comme le Premier (= Thot), le cœur en fête à cause d'elle comme Ptah ; lorsqu'il s'éveille le matin, il fait une offrande en la présentant, marchant sur le chemin de la déesse ; c'est elle qui assurera sa protection sur terre pendant la durée de l'éternité.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Lorsque le passage affirme qu'Horus l'établit en tant que « Bouche Supérieure du pays », il confère à Horemheb un rôle d'une portée symbolique majeure. Dans la pensée égyptienne, la bouche est l'organe de la parole créatrice, celle qui fait exister les choses par le verbe. Être la Bouche Supérieure signifie donc détenir le pouvoir de la parole efficace et juste, celle qui énonce la loi, rétablit l'ordre et transmet le commandement divin.

Cette expression peut aussi renvoyer à la fonction de conseiller suprême, dont la parole, à la fois claire et sage, convainc et oriente. Horemheb devient ainsi le médiateur entre le roi et les hommes, comme on le voit avec l'expression « lorsqu'il est appelé en présence du monarque, quand le palais se met en colère, dès qu'il ouvre la bouche et répond au roi, il (le palais) se satisfait de ses paroles-lui ». Les titres de « Prince du pays tout entier » et d'« Unique, sans pareil » soulignent la souveraineté absolue et transcendante du roi, en qui reposent « les destins des Deux Terres[11] ».

Les références à l'Ibis et au « Seigneur de *Heseret* » renvoient à Thot, dieu de la sagesse et de la parole, tandis que la mention de Ptah, dieu créateur dans la cosmogonie de Memphis, plaçant le roi comme intermédiaire entre les dieux et les hommes. L'extrait du passage du couronnement évoque enfin l'offrande de Maât, symbole de vérité, de justice et d'harmonie, qui garantit la stabilité sociale, la paix et la protection du roi. Le souverain est toujours le champion de Maât et s'oppose à son contraire l'*isfet*, le chaos (Hudson et Valbelle, 1992, p.16).

L'Égypte est le pays des dieux. On peut lire dans l'ouvrage de D. Meeks et C-F. Meeks (1995, p. 43) qu'avant que les hommes ne règnent sur la terre, celle-ci aurait été gouvernée par les dieux eux-mêmes selon une succession dynastique ininterrompue. Un document ancien et malheureusement très fragmentaire, le Canon royal[12], dresse la liste de ces souverains divins ainsi que de tous les rois ayant régné depuis les origines du monde jusqu'au début de la XVIIIe dynastie humaine, soit aux environs du XVe siècle avant notre ère.

Bien que le commencement du texte soit perdu, on suppose que les divinités mentionnées appartenaient pour l'essentiel à l'Ennéade d'Héliopolis, la lignée issue du dieu créateur Atoum, souvent assimilé à Rê, le soleil d'Héliopolis. Le Canon royal cite le nom de ces dieux et la durée

[11]La structure géographique de l'Égypte repose sur une dualité naturelle qui oppose la vallée du Nil, étroite et encaissée au sud, correspondant à la Haute Égypte, d'Assouan à Memphis, au vaste delta du fleuve, dont les multiples bras s'étendent vers le nord, formant la Basse Égypte, de Memphis jusqu'à la Méditerranée. Cette opposition entre les deux régions est fréquemment évoquée dans les titres royaux et les formules religieuses, où elle symbolise la complémentarité des « Deux Pays » ou des « Deux Terres ». Leur union, considérée comme la source de la puissance et de la prospérité du royaume, est placée sous la protection des dieux garants de la monarchie.
[12]Conservé au musée de Turin en Italie.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

de leur règne, dont seuls quelques chiffres demeurent lisibles. On apprend ainsi que Thot aurait régné 7 726 ans, tandis que Horus n'aurait régné que 300 ans. L'existence de cette lignée divine d'Héliopolis est par ailleurs confirmée par d'autres sources égyptiennes.

Après avoir étudié les textes mettant en lumière les facteurs ayant conduit à l'accession d'Horemheb à la royauté, il importe désormais de s'attarder sur le déroulement et les principales étapes de son couronnement.

2. Les étapes du couronnement d'Horemheb

Le couronnement royal en Égypte revêt un caractère sacré, se déroulant entièrement sous l'égide et l'intervention des dieux. Cette section sera consacrée à la présentation et à l'accueil d'Horemheb par Amon-Rê, à l'attribution de la titulature royale, ainsi qu'à la proclamation du nouveau roi devant le peuple.

2.1. La présentation et l'accueil d'Horemheb par Amon

Le texte du couronnement relate le déroulement de l'événement en ces termes :

> Après que des jours nombreux se furent ensuite écoulés, le fils aîné d'Horus ayant recu le titre de « Bouche Supérieure » et de « Prince de ce pays tout entier », alors, le cœur de ce dieu auguste, Horus seigneur de *Hét-nesout ḥwt-nsw*, désira établir son fils sur le trône éternel…Il se rendit, parmi la liesse, jusqu'à Karnak[13], pour le présenter à Amon, afin que lui fût transmise sa charge royale et qu'il accomplît son temps de vie. Or, Amon-Rê, seigneur des trônes du Double Pays, était sortie, joyeux, à l'occasion de sa belle fête de « Chef du Harem du Sud ». La Majesté de ce dieu aperçut alors Horus, seigneur de *Het-nesout*, son fils était avec lui ; (Horus, était venu) pour le lui présenter, afin que soient donnés sa charge et son trône (Lalouette, 1984, p.47).

La phrase « Alors, le cœur de ce dieu auguste, Horus seigneur de *Het-nesout*[14], désira établir son fils sur le trône éternel… », montre que l'initiative vient du dieu lui-même : ce n'est pas une décision humaine, mais un acte divin. Le cœur, siège de la volonté et de la pensée, exprime ici la volonté profonde d'Horus de transmettre son pouvoir.

« Il se rendit, parmi la liesse, jusqu'à Karnak, pour le présenter à Amon, afin que lui fût transmise sa charge royale et qu'il accomplît son temps de vie. » Cette phrase montre qu'Horus conduit son fils à Karnak, sanctuaire d'Amon, pour qu'il soit investi officiellement de la

[13]karnak est un temple égyptien antique situé sur la rive est du Nil, à Thèbes, correspondant à l'actuelle ville de Louxor. Le site s'étend sur plus de 100 hectares, une superficie supérieure à celle de certaines cités anciennes. La partie centrale, qui occupe la majeure partie du temple, est consacrée à Amon-Ra, divinité masculine étroitement liée à Thèbes.
[14]Sans doute maison du roi.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

royauté. Par ce récit, Horemheb affirme également sa reconnaissance de l'autorité d'Amon de Thèbes.

Le passage « Or, Amon-Rê, seigneur des trônes du Double Pays, était sorti, joyeux, à l'occasion de sa belle fête de « Chef du Harem du Sud », souligne que le dieu est dans une disposition favorable, ce qui rend propice la rencontre entre Horus et son fils. Cette fête correspond à la fête d'Opet, au cours de laquelle la statue divine d'Amon était portée de Karnak à Louxor, dans la liesse générale, pour s'unir à son parèdre, la déesse Amonet.

C'était une fête de la fécondité, célébrée avec grandeur par la population. Le texte met donc en avant le caractère rituel et sacré de la scène, tout en rappelant l'importance de Thèbes et de son dieu Amon, dont l'autorité avait été momentanément négligée sous le règne d'Amenophis IV.

« La Majesté de ce dieu aperçut alors Horus, seigneur de Het-nesout, son fils était avec lui […] afin que soient donnés sa charge et son trône. » Amon-Rê voit Horus et son fils ensemble : cette double présence symbolise la continuité dynastique et la transmission harmonieuse du pouvoir. Le passage illustre ainsi la conception égyptienne selon laquelle le roi est choisi et reconnu par les dieux, et que chaque succession reproduit le modèle sacré d'Horus héritant d'Osiris.

Après qu'Horemheb eut été présenté par son père Horus au dieu Amon, le texte du couronnement raconte la suite des événements de la manière suivante :

> Amon-Rê fut plein de joie lorsqu'il vit… Puis il s'approcha de ce noble personnage, prince à la tête du Double Pays, Horemheb ; il se dirigea ensuite vers le palais royal, et plaça Horemheb devant lui, près de la chapelle *per-our*[15] , pour sa fille, la noble dame, aux grands charmes magiques : les mains de la princesse firent un geste de salutation respectueuse, elle entoura la beauté (de ses bras), puis se plaça devant lui. L'Ennéade divine et les seigneurs de la chapelle *per-neser*[16] étaient dans l'exaltation à cause de son couronnement. Nekhebt et Ouadjit, Neith, Isis et Nephtys, Seth, la divine Ennéade entière qui préside au grand trône, prodiguaient des louanges qui s'élevaient jusqu'à la hauteur du ciel :
>
> « Voyez donc, Amon est venu, son fils devant lui, jusqu'au palais, pour fixer sa couronne sur sa tête, pour allonger sa durée de vie entière. Nous nous sommes réunis afin d'affermir pour lui la double couronne[17] et de compter pour lui les ornements de Rê. Nous adorons Amon à cause de lui : « Tu nous a amené notre protecteur ; donne-lui les jubilés de Rê, les années d'Horus en qualité de roi, car c'est lui qui satisfera ton cœur dans karnak, de même qu'à Héliopolis et à Memphis, c'est lui qui les rendra durables. » (Lalouette, 1984, p.46).

[15] Nom d'une salle dans le temple.
[16] Nom d'une salle dans le temple.
[17] La Couronne Blanche, emblème de la Haute-Égypte située au sud, et la Couronne Rouge, symbole de la Basse-Égypte au nord, incarnent à elles deux l'unité politique et territoriale du pays.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

La première partie du texte présente Amon-Rê conduisant Horemheb jusqu'au palais royal et le plaçant près de la princesse, ce qui souligne le caractère rituel et solennel du couronnement, soigneusement orchestré par la divinité. L'épouse d'Horemheb est qualifiée de « fille du dieu Amon », mettant en évidence la dimension sacrée de leur union et la légitimité divine du souverain. Selon Joyce Tyldesley (2006, p. 140), cette princesse serait la sœur cadette de la reine Néfertiti, épouse du pharaon Akhenaton, ce qui suggère une continuité dynastique entre la période amarnienne et le règne restaurateur d'Horemheb. De plus, il faut noter la mention de l'Ennéade d'Héliopolis, symbole de l'ordre cosmique et terrestre.

La présence de Seth, meurtrier d'Osiris et adversaire d'Horus, est particulièrement significative : elle suggère que, pour le bien du royaume, des forces traditionnellement opposées peuvent coopérer sous l'autorité du roi choisi par Amon. Enfin, la mention de la déesse Nekhbet, protectrice de la Couronne Blanche de Haute-Égypte, et de la déesse Ouadjit, gardienne de la Couronne Rouge de Basse-Égypte, symbolise la réunification du Double Pays sous l'autorité d'Horemheb.

La deuxième partie décrit les vœux et louanges des divinités : Nekhebt, Ouadjit, Neith, Isis, Nephtys, Seth et l'Ennéade entière célèbrent Horemheb, invoquant la longévité de son règne et sa prospérité. Ces paroles montrent que le roi n'existe pleinement qu'en relation avec le divin, que son règne doit satisfaire Amon et que son rôle est de maintenir l'ordre et la stabilité dans tout le pays, à Karnak, Héliopolis et Memphis.

Image 1 : le dieu Amon et Horemheb

Source *: https://antikforever.com/horemheb/#*

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

2.2. L'attribution de la titulature royale

M.-A. Bonhême et A. Forgeau (1988, p.34) soulignent que les différents éléments composant la titulature royale sont étroitement liés à l'image du roi. De la même manière que les effigies matérielles, les sons contenus dans les noms, qui ont une signification et peuvent être traduits, véhiculent les énergies propres à l'individu. Porter un nom signifie non seulement recevoir une identité, mais aussi être destiné à exister. À l'inverse, l'anonymat équivaut au néant et, pour un roi, est inconcevable : l'absence de nom pour le détenteur de la royauté compromettrait l'exercice de son pouvoir terrestre en tant qu'héritier du démiurge et menacerait l'équilibre du pays.

Un royaume sans roi identifiable est une situation paradoxale, presque imaginaire. Cependant, l'absence intrinsèque de nom diffère de l'anonymat imposé par une « sanction onomastique ». C'est pourquoi la *damnatio memoriae*, c'est-à-dire la suppression ou l'effacement du nom sur les monuments, constitue une véritable négation de l'existence du souverain et se produit chaque fois qu'un roi agit en contradiction avec les normes strictes de l'État. Le nom, tout comme l'image, représente donc la présence du roi et sa conformité au système pharaonique.

Une titulature officielle comprend cinq noms quand elle est complète. Le dieu Amon s'exprime ainsi « Que l'on établisse le grand nom de ce dieu parfait et sa titulature, à l'instar de celle de la Majesté de Rê, savoir :

> Horus, « le taureau puissant, aux desseins intelligents » ;
> Les Deux Maîtresses « Celui qui accomplit de grandes merveilles dans le temple de Karnak » ;
> Horus d'or « Celui qui se satisfait de la Vérité-Justice et fait venir à l'existence le Double pays » ;
> Roi de Haute et Basse Égypte « Magnifiques sont les devenirs de Rê, l'élu de Rê » ;
> Fils de Rê « l'aimé d'Amon, Horemheb », doué de vie. » (C. Lalouette,1984, p.46).

La cérémonie du couronnement se termine par une grande fête comme l'indique le passage ci-après :

> La Majesté de dieu auguste, Amon, roi des dieux, sortit du palais, son fils devant lui, après qu'il eut enlacé sa beauté, couronné du casque royal, afin que soit renouvelé pour lui le circuit du disque. Les Neuf Arc étaient sous ses sandales ; le ciel était en fête, la terre submergée de joie ; les dieux de l'Ennéade du Pays Bien-Aimé[18], leur cœur était heureux ; le peuple entier de l'Égypte était dans le contentement, il criait jusqu'au ciel ; les grands et les petits, la jubilation était sur eux comme un vêtement ; le pays tout entier exultait. Après l'achèvement de cette fête à Louxor, Amon-Rê, le roi des dieux, s'en revint en paix à Thèbes (Karnak). (C. Lalouette,1984, p.47).

[18] *Ta meri* en égyptien ancien.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Le terme « Neuf Arc » désigne les ennemis de l'Égypte. En figurant certains de ces peuples, notamment les Libyens, les Nubiens et les Asiatiques, sous la sandale du roi, on souligne la suprématie du pharaon et sa domination sur l'ensemble des nations hostiles. Les confins du pays étaient surveillés et contrôler par des gardes-frontières sous la responsabilité administrateur spécifique. Des fortins et des forteresses y furent élevés (Valbelle, 1990).

3. Les actions du roi Horemheb et leur incidence sur l'Égypte

Cette section se consacre à l'examen des mesures adoptées par Horemheb à la suite de son accession au trône des Deux Terres. Le règne de ce souverain marque une période de réformes profondes visant à restaurer l'ordre et la stabilité après les troubles de la fin de la XVIIIe dynastie. Ses initiatives peuvent être regroupées en deux grands domaines d'action : la réorganisation de l'appareil étatique et la restauration du culte divin à travers la réhabilitation des temples et des institutions religieuses.

La réorganisation administrative du royaume eut pour objectif de renforcer la cohésion du pays et d'assurer une gestion plus efficace des affaires publiques. Elle comprenait la consolidation des frontières, la supervision des grands travaux menés à l'échelle des Deux Terres et le contrôle des rapports administratifs émanant des différentes régions. Horemheb s'attacha également à instaurer une justice plus équitable, garantissant à la fois la protection des citoyens et le maintien de l'ordre dans tout le territoire.

Parallèlement, le roi entreprit une vaste entreprise de restauration religieuse, réaffirmant la place centrale des dieux dans la société égyptienne. En relevant les temples et en rétablissant les cultes qui avaient été négligés ou supprimés, il chercha à réconcilier le pouvoir royal avec les institutions religieuses, rétablissant ainsi l'harmonie entre les sphères divine et politique.

Dans leur ensemble, ces réformes permirent à Horemheb de rétablir l'intégrité politique, religieuse et monumentale de l'Égypte. Elles consolidèrent la royauté, renforcèrent la stabilité sociale et redonnèrent au pays sa splendeur d'antan. L'extrait suivant du texte d'Horemheb vient corroborer ces observations, en apportant un témoignage direct des actions et des principes qui guidèrent sa politique de restauration.

> Ainsi il administre le Double Pays durant le temps de nombreuses années ; on lui fait rapport sur les travaux des Deux Terres et le gouvernement de la Haute et de la Basse Égypte ; les magistrats s'avancent courbés, jusqu'à la double porte du palais royal ; les chefs des Neuf Arcs, du Sud comme au Nord, s'approchent de lui, leurs bras étendus…. Sa Majesté navigua vers le nord, telle l'image de Horakhty. Puis il organisa ce pays, il l'aménagea comme au temps de Rê. Il restaura les temples des dieux, depuis les marais du Delta jusqu'en Nubie, il façonna toutes leurs images sacrées, dont le nombre fut plus grand qu'auparavant, augmentant la beauté de tout ce qu'il faisait ; et Rê se

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

réjouit de les voir (ces monuments), qui avait été, précédemment, trouvé en ruine. Il érige encore des temples ; il fabrique cents statues, dont les corps sont vrais, en toutes sortes de pierres précieuse… (Lalouette, 19984, p.47).

Image 2 : Le pharaon Horemheb est représenté portant la couronne némès, accompagnée du cobra protecteur royal, de la déesse Outo et de la barbe postiche, symboles traditionnels de son autorité et de sa royauté.

Musée de Vienne (Source : https://antikforever.com/horemheb/#)

Conclusion

En conclusion, le texte du couronnement de Horemheb met en avant son rôle de restaurateur de l'ordre établi, comme le souligne sa titulature-programme. Il est présenté comme l'Horus « Taureau puissant aux décisions avisées », le verbe technique *seped* indiquant la mise en ordre, notion que d'autres législateurs, tels qu'Amasis, reprendront. Son nom d'Horus d'Or, « Celui qui se satisfait de Maât et fait prospérer les Deux Terres », utilise le verbe *herou*, qui possède une valeur juridique liée à l'application de la loi. La restauration de l'ordre passe également par la reconstruction (Grimal, 1988, p. 319), aspect souligné par son nom de *nebty*, « Aux nombreuses merveilles dans Karnak », attestant de son rôle de grand constructeur.

Ce texte illustre la conception égyptienne de la royauté comme un acte sacré, mêlant pouvoir politique et légitimité divine, dans lequel le roi agit comme médiateur entre les dieux et les hommes pour garantir prospérité et harmonie du royaume. À l'époque d'Aménophis IV-Akhenaton, de fortes tensions opposaient le pouvoir royal aux prêtres d'Amon. À travers son couronnement, Horemheb affirme sa volonté de mettre fin à ces conflits, réconciliant l'autorité royale avec l'ordre divin.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Références Bibliographiques

BONHEME Marie-Ange et FORGEAU Annie, 1988, *Pharaon : Les secrets du pouvoir*, Paris, Armand Colin, 349p.

DASTI Mark, 2016, Horemheb, « un militaire au pouvoir », in Clio en ligne, pp.1-6.

GRIMAL Nicolas, 1988, *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, Fayard, 668p.

HUDSON Geneviève et VALBELLE Dominique, 1992, *L'État et les Institutions en Égypte : Des premiers pharaons aux empereurs romains*, Paris, Armand Colin, 367p.

LALOUETTE Claire,1984, *Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Égypte. Volume 1*, Paris, Gallimard, 342p.

LECLANT Jean et al, 1998, *Dictionnaire de l'Égypte ancienne*, Paris, Albin Michel, 465p.

Valbelle Dominique, 1990, *Les Neuf Arcs : L'Égyptien et les Étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*, Paris, Armand Colin, 316p.

Valbelle Dominique, 1998, *L'Histoire de l'État pharaonique*, Paris, Puf, 449p.

TYLESDAY Joyce, 2006, *Chronique des reines d'Égypte*, Londres, Thames and Hudson Ltd, 224p.

MARUEJOL Florence, 2015, « Les représentations du rituel du couronnement jusqu'au règne de la reine Hatchepsout », in Un savant au pays du fleuve-dieu Hommages égyptologues à Paul Barguet, Kyphi, No 7, p. 159-175.

MEEKS Dimitri et Christine-Favard MEEKS, 1995, *Les Dieux égyptiens*, Paris, Fayard, 324p.